

Coefficient de Gini et taux de pauvreté

Les inégalités n'ont pas progressé sous la présidence Macron

La redistribution est plus importante en France que dans la moyenne des pays de l'Union européenne



©Freepik



*Mécomptes publics,
François Ecalle*

Il y a de nombreux indicateurs de la répartition des revenus et de l'ampleur des inégalités, et les conclusions peuvent être différentes selon celui qui est retenu. Il existe toutefois un indicateur synthétique de mesure des inégalités, le "coefficient de Gini", qui est fréquemment utilisé pour établir des comparaisons internationales et qui est régulièrement

estimé par Eurostat et l'Insee. Il va de zéro (quand tous les revenus sont identiques) à 100 (quand une seule personne dispose de la totalité des revenus).

Selon l'Insee, le coefficient de Gini de la France en 2020 est égal à 28,9 comme en 2019. Les inégalités n'ont donc pas augmenté en 2020 malgré la crise. Il était déjà égal à 28,9 en 2017 et il n'y a donc pas eu d'accroissement des inégalités depuis l'élection d'Emmanuel Macron.

“Le coefficient de Gini est de 29,3 en France en 2020 pour une moyenne de 30,8 dans l'Union européenne. La France n'est donc pas un pays particulièrement inégalitaire”

Selon Eurostat, qui n'utilise pas la même enquête que l'Insee, le coefficient de Gini est de 29,3 en France en 2020 pour une moyenne de 30,8 dans l'Union européenne. La France n'est donc pas un pays particulièrement inégalitaire. Parmi les principaux pays européens comparables, les Pays-Bas, la Belgique et la Suède ont un coefficient plus faible. Ceux de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de l'Italie et de l'Espagne sont en revanche plus élevés.

Les inégalités primaires (avant redistribution) sont en France proches de la moyenne européenne en 2020, mais l'ampleur de la redistribution y est plus importante que cette moyenne. Elle est mesurée par la différence entre le coefficient de Gini des revenus avant impôts et prestations sociales et le coefficient après impôts et prestations sociales. La redistribution résulte en France des impôts pour 37 % (surtout de l'impôt sur le revenu) et des prestations sociales en espèces (allocations familiales et de logement, minima sociaux...) pour 63 %.

Taux de pauvreté plus bas que la moyenne

Le coefficient de Gini ne dit rien sur les extrêmes de la distribution des revenus (taux de pauvreté, concentration des revenus sur le dernier décile...). Selon l'Insee, le taux de pauvreté en 2020 est en France de 14,6 %, inchangé par rapport à 2019 malgré la crise. Selon Eurostat, il est de 13,8 % en France en 2020 contre une moyenne de 17,1 % dans l'Union européenne. Celui de la France est parmi les plus bas de ceux des grands pays européens.

“Selon l'Insee, le taux de pauvreté en 2020 est en France de 14,6 %, inchangé par rapport à 2019 malgré la crise. Selon Eurostat, il est de 13,8 % en France en 2020 contre une moyenne de 17,1 % dans l'Union européenne”

Ces statistiques ne tiennent pas compte de la redistribution opérée par les services publics (système de santé, enseignement...), ni des impôts indirects (TVA...), ni des impôts sur le patrimoine (droits de succession...). Des travaux exploratoires publiés par l'Insee montrent que la redistribution est beaucoup plus importante en France et qu'elle profite aussi aux classes moyennes si l'on en tient compte.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics – les chroniques de François Ecalle](#)